

## Préavis de grève mercredi 5 novembre 2014

A la veille de son départ en congés, la Direction technique des Moyens et Développements Outre-Mer 1<sup>ère</sup>-France Ô a envoyé aux techniciens des secteurs fabrication TV et fabrication Radio, à 19h45, une note les informant de la mise en place de nouveaux plannings, dès la semaine prochaine (semaine 45). Elle argumente son projet, en prétextant la fermeture de la cafétéria :

La direction a souhaité mettre en place une solution alternative pour la restauration en mettant en place les chèques déjeuner, durant les travaux du restaurant d'entreprise . A partir du 3 novembre pour permettre aux collaborateurs de pouvoir prendre leurs repas à l'extérieur les planning seront aménagés afin de planifier 1h00 de coupure repas .

**Les salariés ne sont pas dupes !**

L'accord d'établissement (Malakoff) sur l'organisation pluri hebdomadaire variable n'est pas signé. Les négociations en cours portent sur les modalités et conditions d'application de cette organisation du temps de travail, comme le prévoit l'accord collectif de mai 2013, page 159 :


*« Les salariés employés dans les établissements situés au sein des départements d'outre-mer et de Saint-Pierre et Miquelon et dans le site de Malakoff, bénéficieront d'une organisation du travail pluri-hebdomadaire variable mise en place par un accord d'établissement qui respectera le principe de faveur. A défaut d'accord d'établissement, l'organisation du temps de travail pluri-hebdomadaire variable ne sera pas maintenue dans l'établissement ou le site concerné ».*

Par la note émise le 24 octobre dernier, la direction montre sa détermination à vouloir passer en force, sans tenir compte de ces dispositions, et surtout, ce qui est plus grave sans concertation.

Dans ce contexte, les organisations syndicales CGT, CFDT et CGC déposent un préavis de grève reconductible, à compter du 5 novembre 2014, 0h00 et appellent les salariés concernés à cesser le travail. Elles demandent à la direction de revenir sur sa décision de modifier les tableaux de service et ce, tant que les négociations n'auront pas abouti.

Reçu en mains propres avec les réperçages d'usage  
30/10/14 à 13h Malakoff, le 30 octobre 2014

Pour la CGT

  
G. VINGOT

Pour la CFDT

Louise SARRASIN



Pour la CGC

  
J.M. NAEL  
DS SNDCA-CGC